



Fédération C.G.T. des Activités Postales et de Télécommunications  
Syndicat Départemental de Loire-Atlantique

## Section Nantes Bretagne

La direction a informé vendredi 17 avril les représentants du personnel CGT et SUD au Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail (CHSCT) qu'elle décide UNILATERALEMENT de changer les conditions de travail à partir de lundi 20 avril pour quelques agents, à partir de mardi 21 avril pour les autres. Le syndicat CGT dénonce ce passage en force.

**MEPRIS** Les entreprises du 44000 ont reçu l'information de la modification de nos conditions de travail, avant même que postiers de Nantes Bretagne ne le soient.

**MEPRIS** Certains agents ont bénéficié d'une prise de parole de la direction mercredi matin leur annonçant la décision unilatérale, d'autres attendent encore.

**MEPRIS** La plupart des représentants du personnel n'ont eu les documents (50 pages) à discuter en CHSCT le vendredi, qu'au début de la réunion. Pour la direction la consultation du CHSCT se résume à une formalité : ce qui l'emporte c'est la volonté de reprise de l'activité qui rapporte de l'argent, au mépris des conditions sanitaires des postiers au travail.

**IRRESPONSABLE** Travailler un jour de plus, c'est prendre des risques de contamination au COVID19 un jour de plus, un virus à ce jour mortel.

**IRRESPONSABLE** Alors que Macron a repoussé le début de déconfinement jusqu'au 11 mai. Pourquoi réduire le confinement de 4 à 3 J pour les postiers ? Travailler un jour de plus, risquer la contamination pour... distribuer le MD7 (les publicités) !

**IRRESPONSABLE** De faire travailler plus les postiers travaillant déjà, alors que de nombreux CDD et Intérimaires ont été mis en fin de contrat.

**IRRESPONSABLE** Face à l'explosion du nombre de colis, il faut partager le travail avec nos collègues CDD et Intérimaires, qui doivent eux aussi travailler à temps partiel et être payés à temps plein, au lieu de laisser les uns au chômage, et exposer les autres au risque d'être contaminés.

**APRES AVOIR TARDE A FOURNIR (VOIRE INTERDIT) À TOUS LES POSTIERS MASQUES ET GEL, LA DIRECTION NATIONALE ORDONNE LE DE-CONFINEMENT ACCELERE. LES PROFITS AVANT NOTRE SANTE. LE SYNDICAT CGT APPELLE A LA VIGILANCE DE TOUS ET A LA MOBILISATION COLLECTIVE SI LES CONDITIONS SANITAIRES NE SONT PAS SUFFISANTES.** 17 avril 2020



Fédération C.G.T. des Activités Postales et de Télécommunications  
Syndicat Départemental de Loire-Atlantique

## Section Nantes Bretagne

La direction a informé vendredi 17 avril les représentants du personnel CGT et SUD au Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail (CHSCT) qu'elle décide UNILATERALEMENT de changer les conditions de travail à partir de lundi 20 avril pour quelques agents, à partir de mardi 21 avril pour les autres. Le syndicat CGT dénonce ce passage en force.

**MEPRIS** Les entreprises du 44000 ont reçu l'information de la modification de nos conditions de travail, avant même que postiers de Nantes Bretagne ne le soient.

**MEPRIS** Certains agents ont bénéficié d'une prise de parole de la direction mercredi matin leur annonçant la décision unilatérale, d'autres attendent encore.

**MEPRIS** La plupart des représentants du personnel n'ont eu les documents (50 pages) à discuter en CHSCT le vendredi, qu'au début de la réunion. Pour la direction la consultation du CHSCT se résume à une formalité : ce qui l'emporte c'est la volonté de reprise de l'activité qui rapporte de l'argent, au mépris des conditions sanitaires des postiers au travail.

**IRRESPONSABLE** Travailler un jour de plus, c'est prendre des risques de contamination au COVID19 un jour de plus, un virus à ce jour mortel.

**IRRESPONSABLE** Alors que Macron a repoussé le début de déconfinement jusqu'au 11 mai. Pourquoi réduire le confinement de 4 à 3 J pour les postiers ? Travailler un jour de plus, risquer la contamination pour... distribuer le MD7 (les publicités) !

**IRRESPONSABLE** De faire travailler plus les postiers travaillant déjà, alors que de nombreux CDD et Intérimaires ont été mis en fin de contrat.

**IRRESPONSABLE** Face à l'explosion du nombre de colis, il faut partager le travail avec nos collègues CDD et Intérimaires, qui doivent eux aussi travailler à temps partiel et être payés à temps plein, au lieu de laisser les uns au chômage, et exposer les autres au risque d'être contaminés.

**APRES AVOIR TARDE A FOURNIR (VOIRE INTERDIT) À TOUS LES POSTIERS MASQUES ET GEL, LA DIRECTION NATIONALE ORDONNE LE DE-CONFINEMENT ACCELERE. LES PROFITS AVANT NOTRE SANTE. LE SYNDICAT CGT APPELLE A LA VIGILANCE DE TOUS ET A LA MOBILISATION COLLECTIVE SI LES CONDITIONS SANITAIRES NE SONT PAS SUFFISANTES.** 17 avril 2020